

# BTS<sup>a</sup> MÉTIER DU VÉGÉTAL ALIMENTATION, ORNEMENT ET ENVIRONNEMENT

Mis à jour 15/11/2023

Orientation Agriculture Biologique



## Conditions d'accès

- Être bachelier ;
- Inscription via la procédure PARCOURSUP.

## Modalités d'inscription

- Fiche d'inscription ;
- Dossier d'admission selon procédure décrite dans PARCOURSUP.

## Votre statut

- Vous serez sous le statut d'étudiant ;
- Possibilité d'obtenir une bourse du supérieur (CROUS).

## Organisation de la formation

- Cours d'enseignement général ;
- Cours d'enseignement technique ;
- Module d'enseignement spécifique ;
- Stage en milieu professionnel (12 à 16 semaines sur le cycle) ;
- **Possibilité d'effectuer le BTS en 1 an après la validation d'un Bac +2.**

## Examens

- BTS à la fin du cycle de 2 ans.

## Accompagnement

- Accompagnement au projet personnel et professionnel.

## VOTRE PROJET

- Devenir chef d'entreprise ou d'exploitation agricole
- Fournir des appuis techniques à des responsables d'exploitation ou de culture
- Encadrer une équipe dans des jardineries, collectivités territoriales...
- Poursuivre vos études dans des formations supérieures post BTS, licences professionnelles, écoles d'ingénieurs en agriculture...
- Intégrer un centre d'expérimentation dans le végétal
- Travailler dans une pépinière, un jardin botanique

## LES OBJECTIFS

- Acquérir un diplôme de niveau 5 permettant d'accéder à des emplois de chef d'entreprise, de chef de chantier et à des postes d'encadrement
- Acquérir des connaissances et des compétences techniques et professionnelles nécessaires à la mise en place et à la conduite des cultures dans un système de production florale, fruitière, légumière et pépinière
- Acquérir des compétences techniques de vente, de logistique et de gestion de production
- Acquérir des compétences pour accompagner les horticulteurs à la transition agroécologique

## POURQUOI LE LYCÉE

Le lycée permet de poursuivre un rythme scolaire après le baccalauréat.

Vous vous engagez vers une transition plus progressive vers le monde du travail.

La période du lycée vous donne plus de temps de réflexion dans vos choix professionnels ou d'études supérieures.

## LES MODALITÉS PEDAGOGIQUES

Cours théoriques en face à face, travaux pratiques sur le site et en extérieur, projets de groupe, visites pédagogiques, rencontres partenariales, participations à des manifestations de territoire.

Venez découvrir nos supports pédagogiques sur notre site internet

 [www.campusverdazur.fr](http://www.campusverdazur.fr)

## LA FORMATION

**Support des activités pratiquées** : floriculture, productions maraichères, pépinière, arboriculture

### Enseignement professionnel

- Marchés, filières et territoires
- Pilotage de l'entreprise horticole
- Fonctionnement des agro-systèmes horticoles
- Conduite d'expérimentation et de processus de productions horticoles
- Génie des équipements horticoles
- Organisation du travail et gestion des ressources humaines

### Enseignement général

- Organisation économique, sociale et juridique
- Expression, communication
- Langue
- Sport
- Traitement des données
- Technologie de l'information et de la communication

### Enseignement d'initiative locale :

- Culture de fleurs comestibles, en agriculture biologique
- Culture in vitro : sensibiliser à l'utilisation de la micropropagation, outil de préservation de la biodiversité végétale sauvage et cultivée

## LES DÉBOUCHÉS

- Chef d'entreprise en créant ou en reprenant une exploitation agricole
- Chef de culture dans une exploitation horticole
- Conseiller agricole fournissant des appuis techniques à des responsables d'exploitation (Chambre d'Agriculture, coopérative, cabinet de conseil agricole privé...)
- Responsable d'une équipe dans une jardinerie
- Technicien dans un centre d'expérimentation dédié au végétal (privé ou public)
- Gérer et enrichir des collections végétales dans un jardin botanique
- Responsable de la production de végétaux d'ornement pour le service des Espaces Verts d'une collectivité territoriale
- Responsable du suivi de jardins et de vergers partagés dans une collectivité territoriale (communes, communautés d'agglomération, etc...)
- Technico-commercial dans des entreprises privées en amont ou en aval de la filière horticole : semencier, agroéquipement, intrants lutte biologique, etc...
- Technicien supérieur dans un laboratoire de recherche sur le végétal (privé ou public)

## CONTENU DE LA FORMATION

La formation comprend 12 à 16 semaines de stage en milieu professionnel dont 10 sur la période scolaire.

### Module d'Enseignement Général

#### M1

Inscription dans le monde d'aujourd'hui

#### M2

Construction du projet personnel et professionnel

#### M3

Communication

### Module professionnel spécifique à la spécialité Métier du végétal

#### M4

Conduite de systèmes de culture spécialisée

#### M5

Conduite des milieux de systèmes de culture spécialisée

#### M6

Organisation du travail dans le système de production

#### M7

Pilotage stratégique du système de production

#### M8

Accompagnement au changement

### Contactez-nous !

CAMPUS VERT D'AZUR  
Lycée, formation initiale scolaire  
1285 avenue Jules Grec - 06600 Antibes

Tél : 04 92 91 44 44  
E-mail : [legta.antibes@educagri.fr](mailto:legta.antibes@educagri.fr)  
Site web : [www.campusvertdazur.fr](http://www.campusvertdazur.fr)

